



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les ministres de la région COMESA exhortent les États membres à intensifier les programmes d'infrastructure

Mercredi, 2 juin 2021 - Les Ministres en charge des Infrastructures ont appelé les États de la région à intensifier les programmes visant à moderniser et entretenir les infrastructures, à adopter et à mettre en œuvre les instruments de transit du COMESA afin d'améliorer l'efficacité des corridors de transport.

Lors de leur 12^e réunion conjointe tenue virtuellement, les Ministres responsables du Transport, de l'Énergie et des Technologies de l'information et de la communication (TIC) ont reconnu que les lacunes criantes en matière d'infrastructures dans la région est une priorité politique absolue.

Les estimations de la Banque africaine de développement (2018) situent le déficit annuel de financement des infrastructures entre 68 et 108 milliards USD à travers le continent.

Dans leurs résolutions, les Ministres ont invité les États membres à saisir les opportunités de financement, d'assistance technique et de renforcement des capacités disponibles dans le cadre du Fonds régional de financement des infrastructures –RIFF-- de la Banque mondiale et d'autres partenaires de développement pour aider à combler ce déficit majeur.

Le RIFF est un des derniers grands mécanismes de financement des infrastructures mis au point en août de l'année dernière, visant à étendre le financement à long terme aux entreprises privées œuvrant dans des secteurs d'infrastructure sélectionnés en Afrique orientale et australe. Il comporte deux volets : la subvention d'une valeur de 10 millions USD au COMESA afin qu'il puisse fournir une assistance technique et un renforcement des capacités aux États membres, avec un accent particulier sur le secteur privé. Le second volet est un crédit d'un montant de 415 millions USD à la Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe –TDB-- pour des projets d'infrastructure couvrant les énergies renouvelables, les TIC et les transports, ainsi qu'une facilité d'assistance technique.

Le Ministre des Transports, du Tourisme et de la Météorologie de Madagascar, Monsieur Joël Randriamandranto qui a présidé la réunion, a déclaré que le déficit d'infrastructure doit être réduit si la région espère accélérer le développement économique régional.

« Notre région s'est retrouvée dans cette situation regrettable en raison du manque de ressources, tant financières que techniques. Il est donc impératif que nous mobilisions les ressources adéquates afin de relever ce défi conformément aux priorités nationales et régionales », a-t-il souligné.

Le COMESA est une communauté économique régionale créée en 1994. Il compte 21 États membres et réunit 583 millions d'habitants dans un cadre de coopération visant une croissance économique et une prospérité durables grâce à l'intégration régionale.

Dans leur décision sur la facilitation des infrastructures de transit, les ministres ont exhorté les États membres à connecter les postes-frontières au réseau électrique national ou à installer des services d'alimentation de secours afin de réduire les temps morts dus aux délestages et aux coupures de courant. Ils ont demandé que tous les services travaillant aux postes-frontières soient harmonisés en adoptant les systèmes de Gestion intégrée des frontières –GIF-- pour compléter l'efficacité des Postes-frontières à guichet unique --PFGU.

En outre, les ministres ont invité les États membres à déployer des instruments TIC régionaux tels que le système de Suivi des véhicules le long des corridors –SVC-- afin de renforcer le partage des données et des informations, d'améliorer la réglementation et de numériser progressivement les transactions frontalières et d'éviter les transactions sur papier qui sont faciles à falsifier et constituent un vecteur de la Covid-19. Le système permettra que les informations sur les opérateurs, les véhicules et les conducteurs soient facilement disponibles le long des corridors de transport régionaux, sur les routes et aux postes-frontières pour tous les organismes de régulation et d'application de la loi.

Dans son discours, la Secrétaire générale du COMESA, Madame Chileshe Kapwepwe, a souligné l'importance des infrastructures pour protéger l'économie et la vie des populations.

« La pandémie de Covid-19 a mis en évidence les lacunes des infrastructures sanitaires africaines, la fragilité du secteur des transports (en particulier le secteur de l'aviation), le rôle vital du secteur des TIC dans le maintien des activités économiques et sociales pendant les confinements et la mise en œuvre de la distanciation sociale », a-t-elle relevé, en citant le SVC comme l'une des mesures correctives immédiates pour faire face à la pandémie.

La réunion a salué l'assistance technique fournie dans le cadre du Programme tripartite de facilitation du transport et du transit (PTFTT) financé par l'Union européenne pour aider les États membres à adapter les réglementations régionales du transport de surface, les instruments de facilitation du commerce et du transit aux législations nationales et à les mettre en œuvre.

Ils ont noté que l'échec de la mise en œuvre des instruments de facilitation du COMESA est principalement attribuable au manque d'adaptation au niveau national et au manque de capacité pour assurer la surveillance et l'application des protocoles pertinents et des décisions du Conseil ministériel.

Mwangi Gakunga

Chef de la Communication institutionnelle

Secrétariat du COMESA

Ben Bella Road, P.O. Box 30051, Lusaka, Zambie

Tél: +260 211 229725/32 - Poste: 7652

Télécopie: +260 211 225107

Portable: +260 971 873343

Site Internet: www.comesa.int

Facebook: facebook.com/COMESA/

Twitter: twitter.com/comesa_lusaka

Le COMESA est une communauté économique régionale créée en 1994. Il compte 21 États membres et réunit 583 millions d'habitants dans un cadre de coopération visant une croissance économique et une prospérité durables grâce à l'intégration régionale.

Le COMESA est une communauté économique régionale créée en 1994. Il compte 21 États membres et réunit 583 millions d'habitants dans un cadre de coopération visant une croissance économique et une prospérité durables grâce à l'intégration régionale.
